



Familles de France et Selectra lancent le premier achat groupé portant sur les abonnements Internet et mobiles

L'association Familles de France appelle tous les foyers à s'inscrire à son achat groupé portant sur les box Internet et les forfaits mobiles. Objectif : s'engager par une action concrète pour le pouvoir d'achat des ménages. Plus les inscrits seront nombreux, plus l'association gagnera en poids dans la négociation d'une remise attractive.

Un budget moyen de 1500 euros pour une famille de 4 personnes

Aujourd'hui, la facture mensuelle moyenne d'un français est de 21,7€ pour un forfait mobile et de 38€ pour internet¹ : dans le cas d'une famille de quatre personnes la dépense annuelle atteint donc 1500€², pour un service désormais considéré comme indispensable.

Objectif : négocier une remise pérenne

Face à ce constat, Familles de France a décidé d'agir en négociant des tarifs de groupe attractifs. L'objectif sera d'obtenir une remise garantie à vie et non une nouvelle offre promotionnelle ponctuelle.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous

L'inscription est sans engagement et ouverte à l'ensemble des ménages de France sur le site club-telecom.selectra.info/fdf. Familles de France et Selectra lanceront ensuite un appel d'offres auprès des fournisseurs d'accès à internet puis sélectionneront la meilleure proposition. L'offre lauréate sera communiquée aux inscrits, qui seront libres d'y souscrire ou d'y renoncer.

Contacts

Raphaëlle de Monteynard – Directrice de la Communication Selectra

06 64 36 56 34 – raphaelle.demonteynard@selectra.info

Patrick Chrétien – Président de Familles de France

06 42 18 05 74 – accueil@familles-de-france.org

La Fédération Nationale Famille de France est une association reconnue d'Utilité Publique et agréée Organisation Nationale de consommateurs regroupant 400 associations loi 1901. Elle a pour objectif de défendre les intérêts matériels et éthiques des familles. En savoir plus : familles-de-france.org

Selectra est un acteur majeur de la comparaison des offres de télécommunications, avec 32 000 contrats signés en 2016 par son intermédiaire. Son site spécialisé echosdunet.net et ses partenariats avec de grands opérateurs français en font un expert du secteur. Également leader de la comparaison des fournisseurs d'énergie, Selectra a été fondée en 2007 par Xavier Pinon et Aurian de Maupeou. En savoir plus : selectra.info

¹ *Observatoire des marchés des communications électroniques en France, ARCEP, 2ème trimestre 2016. Disponible sur : <http://www.arcep.fr/index.php?id=13365>. Au deuxième trimestre 2016, la facture mensuelle moyenne par ligne fixe était de 31,9€ HT, soit 38,28€ TTC (TVA de 20%) et la facture mensuelle moyenne pour un forfait mobile était de 18,1€ HT soit 21,72€ TTC (TVA de 20%).*

² Pour une famille de 4 personnes, chacune ayant un forfait mobile = $4 \times 21,72 \times 12 + 38,28 \times 12 = 1501,92\text{€}$